



Paris, le lundi 10 janvier 2013.

Le Directeur de l'U.N.S.S.

A

Madame, Monsieur
la(e) Proviseur(e), Principal(e),
Président(e) de l'association sportive

ETABLISSEMENT _____

ADRESSE _____

VILLE _____ ACADEMIE _____

J'ai le plaisir de vous informer que, suite à la dynamique remarquable des élèves de votre Association sportive autour de l'activité Kitesurf,

Votre équipe est invitée à participer à la deuxième :

**Coupe de France UNSS de KITESURF 2013
à DUNKERQUE (Nord-Pas-de-Calais)
Académie de Lille
Du 22 mai au 24 mai 2013**

Vous voudrez bien prendre connaissance des informations ci-jointes, confirmer la participation de votre équipe par **fax** au Service Régional : **03.28.33.63.34** ou par mail au dsr11@unss.org , et renvoyer le plus rapidement possible aux adresses indiquées les documents demandés avant la date du **mercredi 8 mai 2013** afin que les organisateurs puissent vous accueillir dans les meilleures conditions.

L'inscription est ouverte jusqu'au **mercredi 08 mai 2013**, date impérative de confirmation et accessible pour d'éventuelles modifications de la composition des équipes jusqu'au **mercredi 15 mai 2013**.

Je vous souhaite une bonne Coupe de France.

Laurent PETRYNKA

Signée par le Directeur le .. janvier 2013
Mise en téléchargement le .. janvier 2013

NB : EN CAS DE FORFAIT → Prévenir

Le Service organisateur : Service Régional UNSS 59-62 ☎ : 03.28.33.63.33 – Fax : 03.28.33.63.34

Email : dsr11@unss.org

et/ou- La Direction Nationale : - La Direction Nationale

Email : dnp04@unss.org

☎ : 01.42.81.55.11 – Fax : 01.42.80.03.42

COUPE DE FRANCE U.N.S.S. DE KITESURF 2012
INFORMATIONS GENERALES

① Organisation

La Coupe de France UNSS de Kitesurf est organisée par : Le Service Régional UNSS du Nord-Pas-de-Calais
Directeur : Thierry THEBERT

Tél. : 03.28.33.63.33 Fax : 03.28.33.63.34
Mob. : 06 79 93 14 72 Email : dsr11@unss.org

② Déplacement

Le déplacement est à la charge et sous la responsabilité de l'Association Sportive.

L'AS doit se rapprocher de son service régional ou départemental pour connaître les conditions de financement local

③ Accès au lieu de la C. d. F.

Route : Plan d'accès joint à la convocation

SNCF

Gare Dunkerque TGV – Transfert UNSS

Avion

Lille Aéroport - Transfert UNSS

24 mai : Transfert UNSS => Dunkerque TGV ;
Aéroport Lille : 17h00

④ Accueil

Date : Mercredi 22 mai 2013

Adresse : **Base nautique de la Licorne**

Digue Nicolas II
59240 DUNKERQUE

☎ : 03 28 28 27 27

Pour régler les formalités de participation suivantes :

- Confirmation ou modification des compositions d'équipes

- **Contrôle des licences UNSS**

- **Contrôle des cartes de Jeunes Officiels**

- Règlement financier du séjour (**Remise des chèques de caution OBLIGATOIREMENT**)

- Retrait de tous les documents indispensables au séjour.

- **Réunions techniques : 20H00**

- Jeunes Officiels

- Accompagnateurs

⑤ Hébergement - Restauration

Les délégations seront hébergées en tente de 6 couchages.

- draps et, linge de toilette non fournis
- 2 petits déjeuners continentaux
- 2 paniers repas (repas froids servis sur site sportif)
- 2 dîners
- Un repas froid pour le retour peut vous être proposé. Renseignements à l'accueil.

Prix forfaitaire indivisible, comprenant les frais d'organisation, l'hébergement la restauration pour les 3 jours : 85 € par personne pension complète pour une équipe de 4 compétiteurs + 1 accompagnateur.

Toute personne supplémentaire devra s'acquitter d'un forfait de 100 €

↪ Afin de garantir une bonne organisation du championnat, une A.S. ne prenant pas le forfait indivisible devra s'acquitter d'une **somme de 20 € par jour et par personne.**

↪ Un chèque de caution de **230 €** par équipe, rendu après état des lieux, vous sera demandé à l'accueil.

⑥ Animation

Le 22 mai pendant l'accueil, activités sportives de détente

Les 22, 23 et 24 mai pendant les temps libres, activités multisports

⑦ Transport sur site

Le transfert Hébergement ↔ base nautique de la Licorne pourra se faire à pied.

⑧ Comportement et santé

Aussi bien sur le site de compétition, en ville, ou sur les lieux d'hébergement, **le comportement des compétiteurs doit être irréprochable.**

Tout manquement aux règles de bonne conduite pourra faire l'objet de sanctions scolaires, sportives ou financières.

La Coupe de France UNSS commence à l'accueil et se termine à l'issue du palmarès. La présence de l'A.S. est obligatoire sur toute cette durée.

1. REGLEMENTS GENERAUX

Chaque participant doit être en possession de sa licence U.N.S.S. 2012/2013 qui, pour être conforme, doit comporter obligatoirement les éléments suivants :

- ♦ **une photo de l'élève recouverte du tampon de l'établissement,**
- ♦ **la signature de l'élève,**
- ♦ **la signature du chef d'établissement, président de l'A.S., attestant la présentation de l'autorisation parentale et du certificat médical de non-contre-indication.**

Toute licence non conforme entraînera le paiement d'une amende de 8 € (Article III 3-30) immédiat.

En cas de non-présentation de licence, la participation à la compétition est soumise aux conditions suivantes (Article III 3 –31) : « ...présentation de la copie écran du Minitel, certifiée conforme par le chef d'établissement/président d'A.S. et attestant la présentation du certificat médical de non-contre-indication et d'un justificatif d'identité

Ou

présentation d'une déclaration sur l'honneur ; d'un justificatif d'identité ... et paiement d'une amende... ».

Les licenciés U.N.S.S. participent aux compétitions sous les couleurs de l'Association Sportive de leur établissement.

↳ Des contrôles anti dopages peuvent être effectués lors de toute la compétition U.N.S.S.

Dans le cas d'un traitement médical, n'oubliez pas de vous munir de pièces justificatives.

Lors d'un contrôle antidopage, le licencié peut être accompagné d'un adulte de son choix.

2. REGLEMENTS SPORTIFS

Constitution d'équipe et formule de compétition : se référer au rapport de la CMN Kitesurf 2012/2013 ci-joint ou sur le site unss.org.

RAPPEL : équipe d'établissement de 2 à 4 élèves avec mixité souhaitée (dont 1 jeune officiel).

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les élèves licenciés inscrits dans un pôle « Espoir » ou pôle « France » peuvent constituer une équipe à la condition d'être scolarisés dans un même établissement. Ils sont classés dans la catégorie Equipe Excellence.

Les Sections Sportives Scolaires ont également accès aux Coupes de France U.N.S.S. Elles sont classées dans la catégorie Equipe Excellence.

Lorsqu'une équipe de collège comporte **plus d'1 élève** inscrit sur les listes nationales de haut Niveau (du M.J.S.)

de l'année en cours ou de l'année précédente, elle est également classée dans la catégorie Equipe Excellence.

SUPPORTS :

Pas de restriction sur le matériel, tous types d'ailes et de planches sont autorisés. Le matériel doit donc être adapté aux 3 types d'épreuves. Norme AFNORD recommandée pour le largueur.

MATERIEL : Chaque concurrent doit venir avec son matériel, sa combinaison, son harnais, des chaussons éventuellement, Casque obligatoire sur toutes les épreuves avec gilet de flottaison en mer. *(Des gilets de sauvetage pourront être fournis par l'organisateur sur demande préalable).*

3. PUBLICITE SUR LES MAILLOTS

La publicité sur les tenues pendant les compétitions, et les cérémonies protocolaires de remises de récompenses, devra être conforme aux règlements généraux de l'UNSS (pas plus grande que l'identification de l'A.S.). Voir articles III.3.49, III.3.50 et III.3.51 du « Règlement intérieur » de l'UNSS et l'annexe 3 qui précise les règles. Ce règlement est disponible dans votre association sportive et sur le site Internet de l'UNSS <http://www.unss.org>, dans la rubrique 'Documentation', 'Statuts et règlements'.

4. JEUNES OFFICIELS

Les jeunes officiels doivent être obligatoirement en possession de leur licence UNSS et de leur carte certifiant leur niveau de compétence.

1 Jeune Officiel est souhaité par équipe. Ce Jeune officiel peut également être compétiteur au sein de l'équipe puisqu'il ne sera mis à disposition de l'organisation que sur 1/3 de la compétition. Nous vous demandons dès votre arrivée, de nous préciser son niveau de compétence et son poste de prédilection. Un Jeune Officiel supplémentaire peut être présent et ne sera que jeune Officiel (il est à la charge de l'AS= **forfait de 100€**).

5. PROGRAMME

- 22 mai** Réunions techniques : 20H00
Jeunes Officiels (tests théoriques QCM)
Accompagnateurs et capitaines d'équipe
- 23 mai** Régates : 10H - 18H
- 24 mai** Régates : 10 H - 12H
Cérémonie protocolaire : 13H00
Départ délégations : 14H00

Site Internet : <http://kiteunssdunkerque.fr>

La Coupe de France UNSS commence à l'accueil et se termine à l'issue du palmarès. La présence de l'A.S. est obligatoire sur toute cette durée.

**COUPE DE FRANCE U.N.S.S. DE KITESURF
DUNKERQUE – Nord-Pas-de-Calais
Académie de Lille du 22 au 24 mai 2012**

FICHE D'HEBERGEMENT TRANSPORT

Chèque de caution Hébergement (230€), libellé à l'ordre de :
Service Régional UNSS Nord-Pas-de-Calais

Le chèque (hébergement) et les chèques caution libellés à l'ordre de DSR U.N.S.S. 59-62 devront être remis à l'accueil lors de votre arrivée

↗ à retourner impérativement pour le

MERCREDI 08 mai au
Service Régional UNSS Nord-Pas-de-Calais
31 Avenue de Flandre - B.P. 630
59656 VILLENEUVE D'ASCQ Cedex
e-mail : dsr11@unss.org
fax : 03.28.33.63.34

Académie :

Département :

Etablissement :

Ville :

Tél :

Fax :

Nom du responsable :

N° portable

Email :

UNE EQUIPE NE PEUT SE PRESENTER SANS ACCOMPAGNATEUR

TRANSPORTS

	Heure arrivée : 22 mai	Heure départ : 24 mai
Route		
Train		
Avion		

Précisions éventuelles

.....

.....

HEBERGEMENT

	Garçons	Filles	Total	Forfait	Total
Concurrents			4	X 85 €	€
Accompagnateur			1	X 85 €	€
Personne en plus				X 100 €	€
Repas froids (retour)				X 13 €	€
TOTAL GENERAL					€

CAS PARTICULIER : élèves sous traitement médical, régime alimentaire particulier. Joindre un document annexe

AUCUNE PERSONNE EN PLUS SANS ACCORD PREALABLE DE L'ORGANISATEUR.

CETTE FICHE EST INDISPENSABLE A VOTRE ENREGISTREMENT POUR LA COMPETITION.

ATTENTION : toute équipe ne souscrivant pas au forfait hébergement/restauration doit s'acquitter d'une participation aux frais d'organisation de 20 € par personne et par jour.

CAUTIONS 230 €

Dépôt à l'accueil et restitution à la fin de la compétition

Date :

Cachet et signature du chef d'établissement

INSCRIPTIONS PAR FAX

PAR LES ETABLISSEMENTS

Pour confirmer votre participation d'une part et les modalités d'hébergement et de transport d'autre part, **vous devez impérativement inscrire votre équipe par fax ou mail avant le mercredi 08 mai 2013 :**

Adresse mail

dsr11@unss.org

Fax

03.28.33.63.34

Avant le mercredi 08 mai 2013

**Vous pourrez modifier votre composition d'équipe
jusqu'au mercredi 15 mai 2013 - Minuit
Au delà de cette date prévenir au plus vite l'organisateur**

Les dernières modifications pourront être faites à l'accueil

